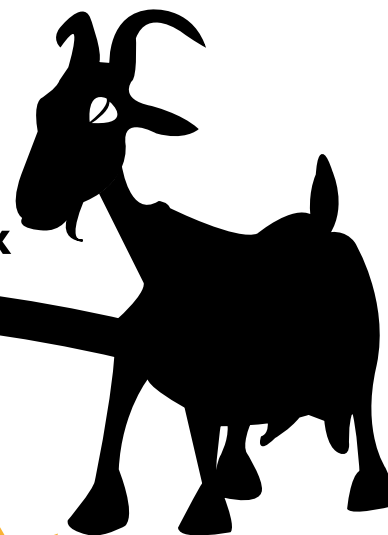


Infos LA LETTRE

Commune de Saint Michel de Chabrilanoux



N°2 - Décembre 2020

ÉDITO

Dans cette période si particulière qui touche beaucoup d'entre nous au niveau sanitaire, économique ou encore psychologique, l'ensemble de vos élus tient à vous assurer tout son soutien. Nous faisons de notre côté le maximum pour agir ensemble pour le bien de notre commune. Nous vous souhaitons de passer des fêtes chaleureuses et une très belle année 2021 dans la solidarité, les pensées et actions positives favorisant des valeurs humaines fortes et fraternelles.

L'équipe municipale vous informe de la vie de la commune, des actions et projets menés par la municipalité à travers différents supports :

- par cette Lettre municipale diffusée trois fois par an;
- par le site internet qui fait actuellement l'objet d'une refonte, sa nouvelle version sera en ligne courant janvier 2021;
- par courriel, pour des documents tels que les comptes rendus des conseils municipaux par exemple;
- par une newsletter que nous avons également en projet de créer, sa fréquence restant à définir.

Nos colonnes sont ouvertes aux associations et acteurs économiques qui ont besoin de diffuser des informations concises, comme par exemple l'annonce d'un événement, des activités proposées, et plus...

Nous vous souhaitons une bonne lecture de cette deuxième Lettre municipale.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous pouvez vous inscrire à tout moment sur le site www.service-public.fr, ou en mairie munis de vos papiers d'identité et justificatifs de domiciliation ou impôts locaux.

En juin 2021 sont prévues les élections pour les conseillers départementaux et régionaux.

Le Département a en charge toute l'action sociale (personnes âgées, personnes handicapées, enfance, famille et personnes en difficulté, insertion), les routes départementales, les collèges et la restauration scolaire. De nombreux autres domaines sont gérés par le département : culture, agriculture, une partie de la gestion de l'eau, tourisme, économie, etc.

La Région a compétence pour les lycées, l'économie, la formation, les transports, l'aménagement du territoire, l'environnement, le développement économique et le suivi des programmes européens.



CAMPING MUNICIPAL

UNE DYNAMIQUE NOUVELLE EN 2021

L'année prochaine sera une saison de transition avec une gérance d'un nouveau type. Réunie en séance de travail le 19 octobre, l'équipe municipale a en effet tiré les leçons de la saison passée, décevante à de multiples égards.

Un travail collectif a permis de clarifier ensemble ce que nous souhaitons pour l'avenir... et ce que nous ne voulons pas !

L'objectif partagé : un lieu de vie et de rencontres, convivial, paisible, « nature » ; financièrement parlant, l'excédent de fonctionnement dégagé permettra de réinvestir pour remettre à niveau notre camping sans grever le budget général de la commune. Pour 2021, il a été décidé de relancer un appel à candidature en précisant avec rigueur les engagements mutuels de la gérance et de la commune.

La gérance versera une indemnité d'exploitation de la buvette dont elle s'occupera intégralement.

La gérance recevra une indemnité incitative en fonction du chiffre d'affaires pour la gestion des hébergements dont les produits reviennent à la commune.

Celle-ci apportera un accompagnement, des compétences et des moyens pour des animations culturelles de qualité et la promotion du camping.

Le choix de gérance sera fait avant le 31 décembre. Sa mission débutera le 1^{er} avril pour une ouverture au 24 avril.

Parallèlement l'équipe municipale travaille avec le CAUE 07 (Conseil Architecture Urbanisme Environnement) pour un programme pluriannuel et cohérent d'investissements pour remettre à niveau notre camping.

Les décisions seront prises au 1^{er} juin 2021 et les premiers travaux débiteront dès l'automne.

Les conditions sanitaires ne nous ont pas permis d'organiser comme prévu les journées conviviales de fermeture du camping avec les bénévoles. Nous le regrettons d'autant plus qu'il était prévu un temps d'échange autour de l'histoire et l'avenir du camping. Partie remise ?



ÉGLISE :

UN POINT SUR LE CHANTIER

Le chantier de réfection de l'église a bien démarré et l'entreprise DEJOURS a achevé les travaux de la façade ouest. Quelle bonne surprise de voir réapparaître les pierres de taille d'une si belle qualité ! Nous avons pu obtenir l'accord de la Fondation du Patrimoine afin d'éviter de tout enduire et laisser les pierres visibles. La collecte, lancée le 18 septembre avec un joli moment musical, a été un grand succès. Merci à tous les souscripteurs ! Cette forte participation a permis d'obtenir une subvention majorée du Département de l'Ardèche. La réfection totale du toit par L'ATELIER BOIS suivra bientôt, ainsi que la réfection de la porte avec son vitrail en demi-rosace. Nous allons essayer de mettre en lumière la façade qui le mérite.

COÛT TOTAL 54 000 € HT financé par :

Région (acquis)	23 800
Département (en cours)	14 500
Souscriptions locales	8 500
Sauvegarde du patrimoine (demande)	2 000
Fondation Crédit Agricole (à définir)	
Commune : solde de	2 000 à 5 200 (plus avance de TVA 10 800)

Ces montants sont exprimés en euros

COMPTEUR LINKY

Suite à de nombreuses interpellations écrites de la part des citoyens, le conseil municipal a voté le 28 septembre une motion en soutien aux habitants qui souhaitent refuser l'installation des compteurs Linky. La commune rejoint ainsi les centaines de communes ayant délibéré au nom de la liberté de choix, le principe de précaution sanitaire et la protection des données personnelles. À ce jour une quarantaine de foyers ont manifesté leur refus.



ZOOM SUR ...

HAMEAU DE LA COMBE : STATIONNEMENT

Depuis plusieurs années, les habitants du hameau de la Combe étaient en difficulté pour le retournement et le stationnement des véhicules. Cette situation a été facteur de nombreuses tensions. Après plusieurs échanges avec les habitants, la commune a amélioré la situation avec la pose d'un jeu de 12m de buses dans le fossé permettant d'aménager une zone de stationnement et retournement. Par ailleurs un propriétaire a enlevé une clôture et, avec du matériau rapporté fourni par un riverain, une zone de stationnement a été créée à proximité. Ces aménagements à moindres frais sont de nature à ramener la sérénité si chacun joue le jeu.



LIMITATION À 30 KM/HEURE DANS LE VILLAGE

Le conseil municipal a délibéré pour installer des panneaux aux entrées du centre village limitant la vitesse des véhicules à 30 km/h. C'est une première réponse à la nécessité de réduire la vitesse dans sa traversée réclamée par les habitants et les parents. Ces panneaux de signalisation seront installés avant la fin de l'année. D'autres mesures sont à inventer et le conseil y travaillera après échange avec les habitants et usagers... quand la situation sanitaire le permettra.

ADRESSAGE POURQUOI ?



Pour être raccordée à la fibre optique, permettant d'apporter un très haut débit internet, la commune a dû réaliser la dénomination de toutes les voies et l'identification de chaque habitation : autrement dit l'adressage.

Nos territoires ont besoin de se développer économiquement. Un accès internet acceptable fournira aux usagers des réseaux une connexion de qualité et pourra donner l'opportunité à de multiples professionnels de s'installer dans notre région.

Concrètement, des plaques de dénomination des voies puis celles des habitations devront être installées, ce travail est programmé au premier semestre 2021.

VIE ASSOCIATIVE

ENSEMBLE ET SOLIDAIRE UNRPA ST MICHEL-ST MAURICE

Depuis le mois de mars nous subissons des confinements dus à la Covid. Dans le respect des mesures gouvernementales sanitaires et avec le souci de protéger chacun d'entre nous, nous avons décidé de suspendre nos activités. Notre association est pour l'instant en sommeil. Nos rencontres et nos sorties sont reportées en 2021. Nous vous tiendrons informés du nouveau calendrier dès que possible. Malgré cette pandémie, nous continuerons à tisser des liens de solidarité et de partage afin de rompre l'isolement, par téléphone notamment, pour prendre des nouvelles de chacun et chacune.

En ce qui concerne le renouvellement de l'adhésion 2021 l'assurance couvrira l'année à venir par le timbre 2021. Nous passerons pour la vente des timbres vers la mi-décembre 2020.

Dans l'espoir que l'année 2021 soit belle et meilleure, nous pourrions de nouveau nous rencontrer et passer un bon moment ensemble autour d'un repas, faire quelques voyages et surtout de nous retrouver à St-Maurice.

PRENEZ SOIN DE VOUS
contact : Joëlle de Palma 06 31 61 35 75



UNE RENTRÉE EN FORCE POUR L'ÉCOLE !

Cette rentrée de septembre 2020 à l'école de St Michel s'est déroulée dans un climat de retour à la « normale » tout en maintenant des mesures exceptionnelles liées à la crise sanitaire (port du masque pour le personnel, nettoyages supplémentaires des locaux, gestes barrières pour les élèves, etc.) À la rentrée de novembre, le conseil municipal a tenu à soutenir les parents d'élèves face aux difficultés observées quant au port du masque pour les enfants à partir de 6 ans.

Mais, si le contexte nécessite beaucoup d'efforts de la part de tous, notre joie est grande d'accueillir trois nouvelles élèves, et un nouvel élève depuis la rentrée des vacances d'automne ; d'autres nous rejoindront en début d'année 2021. La population de St Michel s'agrandit avec notamment l'installation de nouvelles familles : quelle richesse pour le village que cet élan de jeunesse ! Les élèves, au nombre de 35 en ce milieu d'automne, auront le plaisir de voir leur cour d'école offrir de nouveaux jeux peints au sol : un travail commun entre municipalité, équipe enseignante et association des parents d'élèves, jeux dont les enfants profiteront à la fois pendant les temps d'enseignements (éducation physique, apprentissage de la coopération, etc.) et leur temps de récréation. L'une des salles de classe a été repeinte : un meilleur environnement pour apprendre ! Grâce à l'installation de marquises au-dessus des trois portes de l'école l'entrée des écoliers ne se fait plus sous la pluie.

NB : Les enseignantes ont déposé sur le site «service civique» une annonce proposant une mission : objet = participation à la vie scolaire.

Et toujours...

Nous rappelons à l'ensemble des parents de la commune que des structures d'accueil existent pour les temps hors école. Pendant les vacances scolaires, le Centre Intercommunal d'Action Sociale propose un accueil de loisirs. Deux groupes sont mis en place : 3-6 ans et les 6-12 ans.

Pour plus d'informations rendez-vous sur le site de la CAPCA (<https://www.privas-centre-ardeche.fr/Enfance-jeunesse>). Quelques jours avant les vacances vous pourrez également retrouver le programme de l'accueil dans la rubrique Actualités sur le site municipal de Saint Sauveur de Montagut.

Le « QG des Jeunes » de St Sauveur, accueille quant à lui depuis fin 2018 les plus grands, de 11 à 17 ans, rendez-vous sur le site, <https://www.privas-centre-ardeche.fr/Le-QG-des-jeunes-a-Saint-Sauveur>, pour le programme et les inscriptions. Un autre accueil de loisirs, « Le Repère » à Vernoux en Vivarais est également ouvert à la même tranche d'âge, et propose aussi tout un programme pour les vacances et hors temps scolaire, renseignements sur leur site : <https://www.privas-centre-ardeche.fr/Le-Repere-a-Vernoux-en-Vivarais>.

Et encore...

Cette année, tous les mercredis matins à la salle communale, la Compagnie des Chimères remet en place ses fabuleux ateliers Cirque pour les enfants, avec 2 horaires, 10h-11h pour les plus petits, 11h-12h30 pour les plus grands. Les belles qualités d'enseignement de Mélanie génèrent des moments précieux de partage, d'apprentissage de la coopération et de la connaissance de soi, par la pratique du cirque et différents exercices de pratique corporelle. Les enfants ressortent avec le sourire et des étoiles plein les yeux...

Un spectacle différé...

Le traditionnel spectacle de fin d'année offert aux enfants par les communes de St Michel et St Maurice, le FJEP, et l'Amicale des parents d'élèves, ne pourra malheureusement avoir lieu vu le contexte sanitaire. Patience ! Ce moment de partage collectif chaleureux sera proposé dans l'année, dès que possible ! Et gageons qu'en décembre, la situation permettra au Père Noël des deux communes d'offrir aux enfants quelques surprises...

SPORTS ET LOISIRS | TRAIL

TRAIL

ÉCO-RESPONSABLE



Étudiants STAPS âgés de 20 ans, anciens élèves « Sport-Nature » du lycée du Diois, nous organisons un trail éco-responsable à Saint-Michel de Chabrilanoux.

À travers cette course, nous mettrons en valeur le village, les chemins environnants, ainsi que les producteurs locaux. Nous faisons appel à ces derniers afin d'établir un partenariat pour composer les lots des gagnants. En échange, une place leur sera attribuée afin qu'ils puissent installer leur stand de vente et ainsi faire connaître leurs produits locaux.

Ce trail se déroulera, dans le respect de l'environnement, sur 2 parcours différents : un de 9 et un de 17 km.

Ce projet est encouragé par la commune et l'association Trail Runner Foundation, qui nous délivrera le label éco-responsable à la suite de l'évènement. Afin d'offrir le meilleur accueil aux coureurs, nous recherchons des partenaires pour financer la course. La marque française de trail Kinetik, Intersport et Intermarché Lorient soutiennent déjà notre projet.

Le départ est prévu, du village, le dimanche 14 mars 2021 à 10h. Une fois les parcours définitivement fixés, nous ouvrirons les inscriptions en ligne via la plateforme « lesportif.com » qui regroupera les renseignements et certificats médicaux nécessaires.

Rejoignez-nous ! Participez à cette belle aventure autour du village de St Michel !

Théo, Mathurin et Robin

Courriel : trail31.chabritrail@laposte.net
Tel : 07 87 11 67 82

CULTURE | COURT-MÉTRAGE | PROJET CULTUREL 2021

LES DESERTEURS

Ce court-métrage dont la trame est écrite par Guillaume Cayet (Compagnie Le désordre des choses), auteur en résidence à La Comédie de Valence, est un projet « drôme-ardéchois » pour 2021, avec le Théâtre de Privas et les habitants des 3 communes choisies pour le tournage (prévu à l'été ou l'automne) qui sont Les Ollières, St Michel de Chabrilanoux et Vernoux.

Un atelier de co-écriture avec les personnes intéressées sera animé par l'équipe artistique en avril, mai et juin sur chacune des communes, en alternance.

Si le virus nous lâche enfin..., retenons la date du 16/01/2021, de 15h à 18h30 (horaires à préciser), salle polyvalente des Ollières où Guillaume Cayet nous présentera le projet.



CULTURE | BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

DU CÔTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE



Les modalités sont simples, c'est anonyme, alors que vous soyez grands ou petits, choisissez un destinataire (fictif ou existant) et témoignez-lui le contexte particulier dans lequel vous êtes, et ce, teinté de toutes les émotions qui vous habitent ! Le ou la « gagnant.e » aura sa lettre éditée dans la prochaine « Chabriole » ! À vos plumes !! ou claviers !!

À l'heure où nous vous écrivons, notre équipe se charge de renouveler les ouvrages pour la bibliothèque... ainsi vous y trouverez de nouvelles BD adultes, polars et thrillers, ainsi que de la littérature francophone !

À très bientôt de vous lire,
Portez-vous bien !
Les Bénévoles de Biblibianous !

Les Bénévoles de Biblibianous ont accueilli en cette fin d'été trois nouvelles personnes ! Au total ce sont donc 10 bénévoles qui forment la nouvelle équipe 2020-2021 !

Évidemment la période est compliquée pour que les évènements de la vie culturelle vivent à plein poumon ! Alors, même si nous ne pouvons plus accueillir de public au sein de la bibliothèque durant tout le confinement, nous avons organisé un système de « commande » et de « retrait » d'ouvrages ! Pour plus d'info, écrire à : biblibianous@gmail.com.

Sachez que nous organisons la deuxième édition du concours « Lettre à », en écho au deuxième confinement ! Il nous semble important de maintenir le lien culturel, par l'écriture, la lecture et l'expression libre. Soyez curieux-ses, sentez-vous libres et participez jusqu'au 31 décembre 2020 !

Mairie de Saint Michel de Chabrilanoux
Tél : 04 75 66 24 84
www.saint-michel-de-chabrilanoux.fr
Courriel : mairie-stmic-chab@orange.fr
Directeur de publication : Gilles Lèbre
Comité de rédaction :
municipalité de Saint Michel de Chabrilanoux
Crédits photos :
municipalité de Saint Michel de Chabrilanoux
Graphisme :
municipalité de Saint Michel de Chabrilanoux
Impression : Imprimerie Cènevole - 07000 Coux
Labellisée Imprim'Vert